

Le plan de gestion de l'étang du Grand Birieux



Le contexte général

L'étang du Grand Birieux figure parmi les plus grands et les plus prestigieux étangs de la Dombes (Ain) qui en compte plus de 1 400. Il forme un élément remarquable du patrimoine culturel et historique local. Propriété de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, il est au centre d'un domaine de 148 hectares. Il est également classé espace naturel sensible du département de l'Ain depuis 2014. Le présent plan de gestion n'est donc pas seulement celui d'un étang, **mais bien d'une entité juridique et physique dont l'étang serait la pièce majeure.**

La Dombes est par ailleurs soumise à un ensemble de réglementations et de programmes environnementaux dont la directive Natura 2000 : dans un tel contexte **l'étang du Grand Birieux possède une valeur environnementale et biologique essentielle.**

Au regard de la dégradation de l'écosystème dombiste à laquelle l'étang du Grand Birieux n'a pas échappé, **la gestion du site entend s'attacher à l'amélioration** de ses fonctionnalités et potentialités écologique, économique, cynégétique **en respectant les modalités traditionnelles et courantes de tout autre étang de la Dombes à des fins d'exemplarité.**

L'étang du Grand Birieux ne bénéficie pas d'un statut de protection spécifique du type réserve de chasse et de faune sauvage ni d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. La pratique de la chasse (non commerciale) par l'ONCFS s'inscrit dans les autres activités du site. La complémentarité fonctionnelle de l'ensemble de ces activités, en totale adéquation avec le Contrat d'objectifs et les missions de l'établissement public est inscrite dans le plan de gestion. Autre particularité du site : l'investissement budgétaire fonctionnel est en partie amorti par les revenus de production du site (production piscicole, agricole, PAC, mesures environnementales, baux...).

À noter que ce site est également le support d'études scientifiques, tant pour l'Établissement (Direction de la recherche et de l'expertise) que pour des structures extérieures.

La gestion 2012-2016 se traduit d'ores et déjà par des améliorations fonctionnelles et écologiques remarquables : pisciculture, biodiversité...



■ Oies cendrées et canards colverts

Le plan de gestion

Le document est composé de trois sections.

• Section A : le diagnostic de la Dombes

Cette section pose le **diagnostic préalable de la Dombes**, région d'étangs. Il est indispensable pour une compréhension d'ensemble des axes de travail ultérieurement définis dans le document, censés positionner le Grand Birieux dans les politiques et pratiques locales.

• Section B : le diagnostic proprement dit de l'étang

Dans cette partie est exposé le **diagnostic environnemental et économique** très complet du domaine. Le tout est décliné en volets qui posent d'entrée la richesse de l'enjeu technique du territoire pour l'ONCFS : environnemental (physico-chimique), biodiversitaire et naturaliste (inventaires), hydrologique. On y trouve aussi les implications dans le triptyque des activités traditionnelles locales : pisciculture/agriculture/pratique cynégétique.

Cette partie se termine par la description des actions préliminaires entreprises durant la période transitoire 2012-2015 – phase rédactionnelle et de prise en main du site – concluant par les avancées les plus rapides et significatives, et les perspectives de travail. On notera la réalisation en régie d'un plan de gestion forestier simple (PGFS) validé, actif, et présenté en annexe.

• Section C : les enjeux et les objectifs de gestion

Une cinquantaine de fiches actions préfigure et définit les grandes orientations de la gestion du site, avec son calendrier.

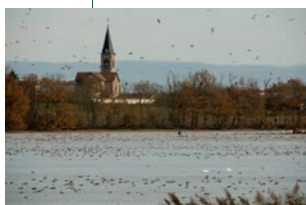
Le montant budgétaire indicatif des actions a pu être déterminé après plusieurs consultations de prestataires, et le développement de plusieurs partenariats entre 2012 et 2015. À titre informel le coût brut de fonctionnement du Grand Birieux s'élève à 160 000 euros pour cinq ans, et son coût net, compte tenu des produits du site, est inférieur à 100 000 euros. Ces coûts ne tiennent pas compte des partenariats envisagés. Ce calcul tient compte d'un contexte budgétaire fragile, mouvant. Les perspectives d'améliorations potentielles sont envisagées selon des moyens augmentés (recherche de partenariats complémentaires).



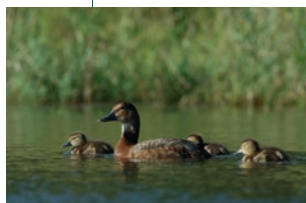
■ Pêche de l'étang

Le plan de gestion de l'étang du Grand Birieux

Objectif à long terme	Objectif opérationnel (OP)	Enjeux	
1 Concilier gestion traditionnelle d'un étang dombiste et objectifs environnementaux	1.1 Mettre en place une gestion cynégétique en accord avec les enjeux du domaine	Pratique de la chasse, reproduction des anatidés	Plan de chasse
	1.2 Pratiquer une pisciculture raisonnée et rentable	Pratique de la pisciculture	Exploitation piscicole Réaliser les travaux Maintenance des ouvrages Lutte contre les maladies Raccordement électrique
	1.3 Pratiquer une culture de l'assec rentable tout en préservant la qualité de l'eau et du sédiment de l'étang	Culture d'assec, herbiers, phragmitaie, jonchaie	Culture de l'assec Chaulage
2 Conserver/favoriser les espèces à enjeu sur le domaine : DO/DH/anatidés	2.1 Créer/restaurer une mosaïque d'habitats sur et autour de l'étang	Oiseaux nicheurs, jonchaie, phragmitaie, toutes espèces d'oiseaux à enjeu	Aménagement de l'étang Contrôle/Élimination des espèces invasives Entretien de la végétation Aménagement de l'habitat Entretien des chemins Maintien de milieux ouverts Maintien et formation de la végétation
	2.2 Réaliser des opérations de régulation des espèces indésirables, exogènes ou envahissantes	Anatidés et autres nicheurs, phragmitaie,	Gestion des mammifères Limitation de la pollution Piégeage des corvidés Stopper la progression des espèces invasives
	2.3 Organiser le suivi des espèces et des milieux	Toutes espèces/habitats à enjeu	Suivi de l'avifaune Suivi des oiseaux nicheurs Relevé et cartographie Suivi des herbiers Inventaire phytosociologique Mesure des phénomènes
	2.4 Améliorer nos connaissances sur les potentialités d'accueil d'espèces de la Directive Habitats	Espèces DH	Prospection du Tringide Prospection du Ciconiiforme Prospection de la Directive Habitats Prospection des espèces à enjeu
	2.5 Limiter les pollutions visuelles et chimiques	Qualité environnementale	Réhabilitation de l'étang



■ Remise diurne d'anatidés sur l'étang



■ Nichée de fuligules milouins

Enjeux	Code FA	Priorité	Évaluation/résultat attendu
	GE 1	1	Prélèvements inférieurs à la production du site, maintien a minima des effectifs postnuptiaux/ hivernaux, diminution des dégâts de sanglier sur le domaine
colle	AD 1	1	Balance économique entre produits et charges, production piscicole, qualité des infrastructures, bon écoulement de l'eau, bonnes relations avec le voisinage
aux courants d'assec	TE 1	1	
infrastructures hydrauliques	TE 2	1	
niveaux piscivores	GE 2	1	
électrique du thou	TU 1	2	
	GH 1	1	Balance économique entre produits et charges, absence d'intrants phytosanitaires, présence des herbiers à la remise en eau, production piscicole
	GH 2	1	
des queues d'étang	GH 3	1	Développement, conservation a minima de la surface de roselière, évolution surfacique des différents habitats, présence des espèces à enjeu
tion des ligneux	GH 4	1	
végétation sur les digues	GH 5	1	
des îlots	GH 6	1	
minis et habitats forestiers	GH 7	1	
aux prairiaux en périphérie de l'étang	GH 8	1	
alisation de l'apiculture	AD 2	2	
imifères nuisibles	GE 3	1	
présence de l'Oie cendrée	GE 4	2	Résultats de piégeage et de tir, réussite de la reproduction des anatidés, évolution surfacique des espèces végétales envahissantes
vidés	GE 5	2	
mission des espèces végétales invasives	GE 6	1	
terrestre	SE 1	1	Données servant à l'évaluation des actions
d'eau	SE 2	1	
graphie de la ceinture de végétation	SE 3	1	
de macrophytes	SE 4	1	
écologique des vasières	SE 5	1	
omènes d'érosion et de sédimentation	SE 6	1	
iton crêté	SE 7	3	Connaissances de l'utilisation du domaine par les espèces concernées, perspectives de gestion au prochain plan de gestion
ivré des marais	SE 8	3	
Leucorrhine à gros thorax	SE 9	3	
chiroptères	SE 10	3	
l'ancienne décharge	GH 9	3	Absence de pollution

Objectif à long terme	Objectif opérationnel (OP)	Enjeux	
3 Valoriser le patrimoine naturel auprès du public (axe prioritaire SDENS)	3.1 Améliorer la communication autour de notre site et de sa gestion	Communication au local	Mise en place de p Participation à de Aménagement de
	3.2 Aménager des points d'observation pour canaliser le public	Canalisation du public	Étude d'impact p
4 Gestion courante du Grand Birieux	4.1 Assurer la gestion d'opérations administratives, foncières, financières et juridiques	Régularisation administrative et recherche d'un équilibre budgétaire	Choix d'un mode Mise à jour du cac Modification des Reprise du PSGF p Évaluation du pla
	4.2 Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures, équipements et matériels	Facilitation de la gestion quotidienne	Stabilisation du cl Rénovation de la Création d'accès Entretien des mira Acquisition/renou Matériel cynégéti Entretien des foss
	4.3 Mettre à disposition le domaine pour les études de la DRE et d'autres programmes de recherche	Recherche	Projet de création Suivi de la reprodu Bagueage des béca Mise en place du p Capture et marqu
	4.4 Organiser la surveillance	Tranquillité du domaine	Organiser la surve



■ Étang du Grand Birieux en assec, et le Mont Blanc en arrière plan



■ Travaux de curage du bief

Le tableau exposé ci-dessus présente l'ensemble des fiches actions développées dans le plan de gestion

Le plan de gestion cible les enjeux qui doivent être relevés. Aussi, les actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs sont-elles détaillées en listant les indicateurs qui permettent d'évaluer leur niveau de réalisation. L'ensemble des fiches présentées dans le plan de gestion sont définies pour la période 2016-2020.

Enjeux	Code FA	Priorité	Évaluation/résultat attendu
Panneaux d'information	FA 1	2	Retours positifs du public et élus locaux
Manifestations publiques	FA 2	2	
La plateforme du thou	FA 3	1	
Projet d'observatoire	FA 4	3	Fréquentation de la plateforme, mise en place d'un partenariat pour la création de l'observatoire
Plan de gestion	AD 3	2	Évolution des coûts de fonctionnement et d'investissement
Maîtrise	AD 4	2	
Travaux	AD 5	2	
Financés par l'ONF	AD 6	1	
Plan de gestion	AD 7	1	
Travaux sous Paccard	TU 2	1	Bon fonctionnement des infrastructures
Travaux de prise d'eau de Bellevue	TU 3	1	
	TU 4	2	
Travaux techniques	TE 3	1	
Renouvellement des véhicules	TE 4	3	
Travaux de maintenance	TE 5	1	
Travaux de suivi	TE 6	1	
Travaux de gestion d'un bassin de rétention	RE 1	1	Retour de données de ces programmes d'études
Travaux de gestion de la production des anatidés	RE 2	1	
Travaux de gestion des fossés et sarcelles d'hiver	RE 3	2	
Travaux de gestion du programme STOC sur le domaine	RE 4	1	
Travaux de gestion de la gestion des Fuligules milouins	RE 5	2	
Travaux de gestion de la surveillance du site	PO 1	1	Absence d'intrusions et de dégâts

Les actions sont nommées selon leur nature :

- AD : opérations administratives, foncières, financières et juridiques
- FA : fréquentation, accueil et pédagogie
- GE : gestion des espèces
- GH : gestion des habitats
- PO : police de la nature, surveillance
- RE : études et recherche
- SE : suivis, inventaires
- TE : travaux d'entretien, maintenance des infrastructures
- TU : travaux uniques, réalisation d'infrastructures

Certaines actions ne sont pas déclinées en fiches car elles ne nécessitent pas de ligne budgétaire. Elles sont toutefois décrites au plan de gestion et sont souvent des priorités. Citons ainsi la reconquête de la roselière dont les tenants transversaux résident dans des actions de gestion telles que le traitement du sol durant l'assec (agriculture), la gestion des espèces nuisibles, etc.



■ Échasse blanche

■ Oie cendrée

■ Blongios nain

■ Locustelle luscinioïde

Station de la Dombes

Maurice Benmergui

Gestionnaire du domaine de l'étang du Grand Birieux

Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Cellule technique

Station de la Dombes, Montfort

01330 Birieux

Délégation régionale Auvergne – Rhône-Alpes

12 rue Gutenberg

63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 16 25 90

Fax : 04 73 16 25 99

dr.auvergne-rhone-alpes@oncfs.gouv.fr

Direction générale

85 bis, avenue de Wagram

75017 Paris

Tél. : 01 44 15 17 17

Fax : 01 47 63 79 13

direction.generale@oncfs.gouv.fr

Pour en savoir plus

www.oncfs.gouv.fr